



Depuis vendredi, 58 policiers sur les 68 fonctionnaires que comptent les commissariats de Pessac, Talence / Gradignan et Villenave d'Ornon / Bègles sont en arrêt maladie.

Tous victimes, non pas d'une épidémie, mais de burnt out. « Du jamais vu en Gironde », selon Cyril Cros qui alerte depuis quelques jours élus et médias locaux de la situation. Le secrétaire zonal du syndicat FPIP (fédération professionnelle indépendante de la police) estime que les fonctionnaires en sont arrivés là car « ils sont à bout ».

Très sollicités depuis que la France est placée en état d'urgence, les policiers ont, selon lui, beaucoup donné de leur personne depuis de nombreux mois. A l'automne, un certain nombre, souvent non syndiqué, a tiré la sonnette d'alarme dans la rue pour dire son malaise.

Plusieurs mesures ont été prises, notamment pour assouplir le rythme de travail. Les agents travaillant dans la police-secours « réclamaient des cycles horaires plus soutenables », explique le représentant syndical. Afin de rompre avec le rythme de « deux soirs, deux matins puis deux

jours de repos » qui conduisaient ces fonctionnaires à avoir uniquement « un week-end sur six complet de repos et certains jours seulement 9 heures de pause entre deux services », l'administration a proposé de nouveaux horaires et plannings.

« Cela permet aux policiers d'avoir un week-end sur deux, comme dans la gendarmerie ou chez les pompiers. Cette décision a été acceptée et validée à Bordeaux et sur la rive droite mais pas sur les trois commissariats de la division de Pessac, raconte Cyril Cros. Cela a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase »

Conséquence : depuis vendredi, il n'y a plus de patrouille la nuit sur ce grand secteur de la métropole qui englobe trois commissariats. « Il reste une brigade sur Pessac, précise-t-il. En cas d'urgence, les effectifs de Bordeaux prennent le relais. » ?Un tel mouvement est assez rare chez les policiers. Le représentant cite des exemples à Saint-Etienne, Sète, Roubaix, Perpignan. « Si les gars se mettent en maladie, c'est qu'ils ne sentent plus en capacité physique d'assurer correctement leur travail et leur mission de service public.» •

Laurie Bosdecher

Photo : 58 fonctionnaires sur les 68 qui travaillent pour les trois commissariats de la section de Pessac sont en arrêt maladie © ARCHIVES SUD OUEST